

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

SAINT-MARTIN-D'URIAGE

→ **Séance au ciné-club**
Projection du film "La Féline".
Mardi 21 mars, à 20 h 30.
Au centre culturel du Belvédère :
☎ 04 76 89 10 27.
214, route d'Uriage,
à Saint-Martin-d'Uriage.
✉ info@uriage-les-bains.com

→ **Séance au ciné-club**
Projection du film "La griffe
du passé". Mardi 11 avril
à 20 h 30.

Au centre culturel
du Belvédère :
☎ 04 76 89 10 27.
214, route d'Uriage,
à Saint-Martin-d'Uriage.
✉ info@uriage-les-bains.com

VILLARD-BONNOT

→ **Exposition**
d'Anne-Laure H-Blanc
Intitulée "L'esprit du lieu". C'est

à un temps de pause
et de silence que l'artiste nous
invite. Bien loin du spectaculaire
et du grandiloquent, elle dessine
un paysage évanescents mais
tangibles.

L'espace d'exposition est ouvert
en soirée et le week-end lors des
séances cinéma et de façon
classique tous les jours
de 16 h 30 à 20 heures.

Jusqu'au dimanche 26 mars.
À l'espace Aragon :
☎ 04 76 71 22 51.
19 bis boulevard Jules-Ferry
38 190 Villard-Bonnot.

→ **Au cinéma**
à l'espace Aragon
Aujourd'hui : "Lumière !
L'aventure commence"
à 16 heures ; "La confession"
à 20 h 30. À l'espace Aragon :
☎ 04 76 71 22 51.

19 bis boulevard Jules-Ferry
38 190 Villard-Bonnot.

LOCALE EXPRESS

LE VERSOUD

Lou Pelaya a joué pour la Saint-Patrick



→ Pendant deux jours, les musiciens du groupe "Lou Pelaya", originaire de Bernin, conviés par Jean-Paul et Jocelyne Jacquier, ont ravi le cœur des Bédouins en interprétant leurs musiques bretonnes, écossaises, auvergnates, irlandaises avec percussion, bombardes bretonnes, accordéon diatonique et flûtes. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la Saint-Patrick, traditionnelle fête populaire irlandaise, ancrée dans la culture du pays. Au Versoud, la famille Jacquier maintient cette tradition en permettant ainsi aux Bédouins de vivre à l'heure irlandaise, le temps de deux soirées.

Lou Pelaya animera un grand bal folk gratuit le 1^{er} avril, à la salle des fêtes de Bernin, à partir de 20 heures. À ses côtés, joueront Alain Pennec et le groupe Fou folk.

LE VERSOUD

Les basketteuses ont écopé de cinq points de pénalité au classement de Pré Nationale

La Ligue des Alpes de basket-ball a appliqué son règlement, relatif à l'encadrement technique d'une équipe évoluant en championnat Pré nationale. Une signification a été adressée en début de semaine à Caroline Géromin, présidente de l'AS Le Versoud, faisant état d'une pénalisation de cinq points au classement de l'équipe fanion.

Si le club se savait sous la menace d'une pénalisation à la suite de la démission de son entraîneur, ses dirigeants espéraient un quantum de la peine encourue plus léger. L'entraîneur dé-

missionnaire ne s'est pas présenté au stage de formation que lui imposait la règle mais la réaction de l'ASLV fut immédiate, en désignant Florian Ballay à la tête de l'équipe première, éducateur possédant tous les diplômes exigés.

Avec une pénalisation aussi lourde, les Bédouines sont plongées à la dernière place du classement et ainsi placées sous le coup d'une relégation en division inférieure. À quatre matches de la fin du championnat, la situation est ainsi fort délicate pour les Bédouines. Leurs dirigeants

ont naturellement réagi et en ont appelé à l'examen du dossier par la Fédération française de basket-ball. Une affaire à suivre, selon l'expression consacrée.

En attendant, Karen Alcolea et ses partenaires se souviendront à coup sûr dès cet après-midi contre Saint-Martin-d'Hères (coup d'envoi à 15 h 30), du dicton "aide toi et le ciel t'aidera", se souvenant que leur déplacement au match aller leur avait souri puisqu'il s'était soldé par leur première victoire de la saison à l'extérieur.



Caroline Géromin, présidente du club et joueuse de l'équipe fanion, entend bien se battre sur le parquet et en coulisses pour sortir son club de l'impasse dans lequel il se trouve, à la suite de sa pénalisation.

VILLARD-BONNOT

Le cercle sportif Grésivaudan Belledonne reçoit ses partenaires



Au sein du cercle sportif Grésivaudan Belledonne, le partenariat n'est pas uniquement pour le club, mais il est géré de façon à ce que ces artisans ou chefs d'entreprise puissent se rencontrer, partager et travailler ensemble. C'est pour cela que les dirigeants du CSGB, notamment les membres de la section partenariat avec Valérie Ortega et Sabine Bernard, organisent des rencontres avec des soirées partenaires, ou des repas en prélude à des rencontres se jouant à domicile. Une quarantaine de partenaires soutiennent le cercle sportif Grésivaudan Belledonne, auquel s'ajoutent quelques sponsors occasionnels.

DOMÈNE

Le Tiers'temps a tenu son repas dansant



Le club des retraités le Tiers'temps a organisé, samedi, son repas dansant annuel, à la salle de l'Escapade. Un repas concocté par un traiteur a été servi aux anciens du club. L'orchestre Alain Lagrasta, avec son répertoire éclectique, a fait le bonheur de l'assistance. Une piste de danse toujours bien garnie avec une ambiance survoltée tout au long de l'après-midi.

LES CÉRÉMONIES du 19-Mars-1962



À Froges et au Champ-près-Froges

C'est au monument aux morts situé sur le parvis de la mairie de Froges, que les élus des deux communes se sont retrouvés en présence des représentants de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie) avec Robert Colliat, et de l'Ufac (Union française des anciens combattants et victimes de guerre), dont André Micotis est le délégué du Grésivaudan. Après la minute de silence, le dépôt de gerbe et les différentes allocutions, toutes les personnes présentes étaient invitées au verre de l'amitié.



À La Ferrière

La cérémonie du 19 mars, à La Ferrière, a réuni anciens combattants et habitants du village.

Gérard Cohard, maire, a lu le message du secrétaire d'État aux anciens combattants et Jean Bellet a, pour sa part, donné lecture du message de la Fnaca.

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, les participants à cette cérémonie se sont recueillis sur la tombe du lieutenant Alain Ivanoff, tombé en Algérie à l'âge de 24 ans.

À Saint-Maximin

En présence des élus de Pontcharra, les discours officiels ont été lus à la population par le maire de Saint-Maximin, Jacques Viret, et le président de la Fnaca, Robert Jallifier.

Les porte-drapeaux étaient Gilbert Dalla-Costa et Léon Vachez-Seytoux pour la Fnaca, et Philibert Bartolami pour l'Anacr, tous trois de Saint-Maximin, et encore Jean Cochet pour l'Umac.

Les gerbes de la municipalité et celle de la Fnaca, ont ensuite été déposées.

À Pinsot

En l'absence des élus de la commune de Pinsot, Jean Bellet, au nom de la Fnaca de l'Isère, section du Pays d'Alleverd, a lu un message rappelant les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence, les participants se sont recueillis sur la tombe de Joseph Rosset qui exerça des responsabilités importantes au sein de la Fnaca.